

Indemnités de départ

Appel à tous Rapport des résultats

Cet appel à tous concerne les indemnités de départ dans les entreprises. Voici un aperçu des questions posées :

- Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?
- Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?
- Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?
- Etc.

Nombre de répondants : 192

Cet appel à tous a eu cours du 4 au 17 mars 2013.



Résumé

- Selon la majorité des répondants (78,65 %), leur entreprise n'a pas de politique écrite portant sur l'indemnité de départ.
- Dans l'entreprise des répondants, l'indemnité de départ s'applique aux cadres et aux gestionnaires (30,29 %), aux professionnels (26,92 %), au personnel administratif et de soutien (24,04 %), au personnel spécialisé, de métier (18,75 %).
- En majorité (73,12 %), les répondants ont affirmé que leur entreprise n'a pas déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ.

Note de l'éditeur

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'Ordre. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en avril 2013.

1200, avenue McGill College

Bureau 1400

Montréal (Québec) H3B 4G7

(514) 879-1636 - info@portailrh.org

Compilation des résultats – Nombre de répondants

1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?

OSBL	9	4,69 %
Entreprise privée	159	82,81 %
Organisme public	15	7,81 %
Organisme parapublic	9	4,69 %
Nombre de répondants	192	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?

Oui	41	21,35 %
Non	151	78,65 %
Nombre de répondants	192	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Lors d'un congédiement	29,73 %
Lors de l'abolition d'un poste	23,55 %
Lors d'une restructuration organisationnelle	17,37 %
Lors d'une entente mutuelle de départ	5,80 %
Lors d'une fin d'emploi de cadre	4,25 %
Pour éviter un litige	4,25 %
Au cas par cas	3,47 %
Selon la loi	3,47 %
Dès que c'est l'entreprise qui met fin à l'emploi	3,09 %
Lors du départ à la retraite	2,32 %
Jamais	1,54 %
Dans tous les cas	0,39 %
Sans objet	0,77 %

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.

Personnel administratif et de soutien	150	78,13 %
Personnel spécialisé, métier	117	60,94 %
Professionnels	168	87,50 %
Cadres et gestionnaires	189	98,44 %
Aucun	0	0,00 %
Nombre de répondants	192	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?

Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis	15	7,81 %
Un pourcentage fixe du salaire de l'employé	1	0,52 %
Une semaine de salaire par année de service	14	7,29 %
Deux semaines de salaire par année de service	25	13,02 %
Un mois de salaire par année de service	12	6,25 %
Un montant fixe, peu importe le nombre d'années de service	0	0,00 %
Un montant déterminé au cas par cas	64	33,33 %
Autre, précisez	61	31,77 %
Nombre de répondants	192	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.

La nature de l'emploi	128	68,82 %
Les conditions particulières d'exercice de l'emploi	59	31,72 %
Le nombre d'années de service	180	96,77 %
L'âge de l'employé	126	67,74 %
La difficulté de trouver un poste d'égale importance	76	40,86 %
Autres, précisez	22	11,83 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?

Oui	50	26,88 %
Non	136	73,12 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

8. Quel est ce montant?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

Un maximum de 12 mois de salaire	38,00 %
Entre 12 et 18 mois de salaire	24,00 %
Un maximum de 24 mois de salaire	12,00 %
Un maximum de 6 mois de salaire	12,00 %
Au cas par cas	4,00 %
Deux semaines de salaire	2,00 %
Selon la loi	2,00 %
Sans objet	6,00 %

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?

Oui	72	38,71 %
Non	114	61,29 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?

Somme versée en entier à la fin de l'emploi	129	69,35 %
Série de versements réguliers	25	13,44 %
Autre, précisez	32	17,20 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.

La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)	27	14,52 %
Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)	84	45,16 %
Un service de réaffectation/transition de carrière	91	48,92 %
Autre, précisez	64	34,41 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

12. Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	40	22,22 %
101 à 500 employés	84	46,67 %
501 à 1000 employés	20	11,11 %
1001 à 5000 employés	15	8,33 %
5001 employés et plus	21	11,67 %
Nombre de répondants	180	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

13. Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	3	1,67 %
Commerce de détail (44-45)	15	8,33 %
Commerce de gros haute technologie (41b)	3	1,67 %
Commerce de gros pharmaceutique (41a)	1	0,56 %
Construction (23)	5	2,78 %
Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)	2	1,11 %
Transport et entreposage (48-49)	6	3,33 %
Services publics (22)	2	1,11 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	0	0,00 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	5	2,78 %
Administrations publiques - fédérales (91)	1	0,56 %
Administrations publiques - municipales (91b)	2	1,11 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	4	2,22 %
Administrations publiques - sociétés d'état (91c)	2	1,11 %
Fabrication autres (31-33)	45	25,00 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	8	4,44 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	5	2,78 %
Arts, spectacles et loisirs	3	1,67 %
Autres services - associations (81a)	4	2,22 %
Autres services - syndicats (81)	0	0,00 %
Autres services (sauf admin. publiques) (81b)	3	1,67 %
Commerce de gros autres (41)	5	2,78 %
Finance et assurances (52)	13	7,22 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration (72)	1	0,56 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	3	1,67 %
Services administratifs - services d'emploi (56)	1	0,56 %
Services administratifs autres (56b)	0	0,00 %
Services d'enseignements/gestion (61)	2	1,11 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	2	1,11 %
Services immobiliers, location et bail (53)	1	0,56 %
Services professionnels - autres services (54b)	7	3,89 %
Services professionnels - bureau avocats (54a)	7	3,89 %
Services professionnels - services conseils (54)	18	10,00 %
Retraité	0	0,00 %
Sans emploi	0	0,00 %
Sans objet	1	0,56 %
Nombre de répondants	180	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (40 répondants)</p> <p>1 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Si l'organisation met fin au contrat de travail d'un employé, il a droit à ce qui est prévu à son contrat (un certain nombre de semaines payées selon l'ancienneté et le poste occupé).</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Le montant varie selon l'ancienneté et le poste occupé.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Services publics (22)</p> <hr/> <p>2 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Test</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Test La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Test</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Test La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>3 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Selon la loi sur les normes</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Cas par cas</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Cela peut être une somme versée en entier à la fin de l'emploi ou après avoir reçu un jugement de la CNT.</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>4 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Relation qui ne fonctionne plus, restructuration, abolition de poste, etc.</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Cas par cas, mais très rare.</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>5 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Situations spéciales, changements de méthodes de travail amenant un réaménagement substantiel des tâches</p> <p>4. Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Autres services - associations (81a)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>6 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Licenciement (massif) 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance La façon dont il a obtenu son emploi (on est allé le chercher ou il a postulé lui-même) 7. Oui 9. Non 10. Les 2 cas se sont produits. 11. Pour la majorité oui; assurance maladie et dentaire, ass-vie, et service de transition de carrière, mais il y a eu des exceptions : en fonction du contrat d'embauche d'un VP (qui stipulait renoncer à ces avantages si une telle situation arrivait). 13. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. OSBL 2. Non 3. Aucune situation particulière : c'est le président qui choisit selon l'humeur. 4. Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Rien. 13. Services administratifs - services d'emploi (56)
	<p>8 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Selon catégorie du poste, sa nature, années de service 4. Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Dépend des réponses de 3 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Cela dépend des ententes selon l'employé La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Commerce de gros haute technologie (41b)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>9 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration Mise à pied</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun avantage n'est conservé.</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>
	<p>10 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque que le conseil d'administration souhaite le départ du directeur général.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>
	<p>11 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Tous les cas</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>12 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque l'employé a plus de 5 ans de service</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>13 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Retraite, licenciement.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>14 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Coupure de poste - licenciement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Varie selon la catégorie d'employés et de situation. Si c'est un congédiement/licenciement, on calculera la durée de préavis qui n'a pas été donné en temps et on ajoutera 1 semaine par année d'ancienneté pour personnel de soutien. Cadres et professionnels, cela variera de 2 à 4 semaines selon le cas.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - bureau avocats (54a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p>	<p>15 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Pour mettre fin prématurément à un contrat de travail</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
<p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>16 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. En tous temps excepté quand c'est avec cause</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Dépend du montant dans chaque situation</p> <p>11. Non</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>17 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Mesures de départ assisté lors de contexte de réorganisation/fusion Congédiement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Au cas par cas, toutes ces situations ont déjà été mises en application.</p> <p>13. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>18 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans le cadre d'entente signée en emploi qui comporte ce genre de clause. Également lorsque le préavis n'est pas travaillé, mais plutôt versé au travailleur.</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>19 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'une fin d'emploi souhaitée par l'employeur</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Ça varie selon la situation, mais en général pour les postes de directeur (3 sem. par année de service) - postes professionnels (2 sem. par année de service) - employés (1 sem. par année de service) + préavis des normes.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Commerce de gros autres (41)</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 	<p>20 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Plusieurs années de service, cas litigieux 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Commerce de détail (44-45)
<ol style="list-style-type: none"> 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>21 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Bien que nous n'ayons pas de politique écrite, il existe une politique de départ tacite. Nous l'appliquons, généralement, pour tout employé qu'on doit laisser aller sauf en cas de faute grave. 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Oui 10. Selon l'importance de l'indemnité, celle-ci sera versée en entier à la fin de l'emploi, mais si elle est assez importante et s'assortit des avantages, elle sera versée régulièrement au même rythme que la liste de paie habituelle. 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Services professionnels - autres services (54b)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>22 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. - Lors de réorganisation et qu'il faut couper des postes. - En dernier recours lorsqu'il faut se départir d'un employé et qu'il n'y a pas eu de dossier justifiant le congédiement (dernier recours).</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Lorsqu'il y a signature d'une quittance.</p> <p>11. Selon les négociations, l'âge de la personne, nombre d'années de service, etc. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>23 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Abolition de poste, restructuration</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Non</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>24 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Seulement lorsqu'elle doit mettre fin à l'emploi de l'employé pour un manque de travail.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun avantage n'est maintenu.</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>25 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Quand on doit abolir le poste d'une personne avec beaucoup d'années de service et/ou un poste de niveau supérieur. Quand on remercie une personne qui sera remplacée et qui a beaucoup d'années de service et/ou un poste de niveau supérieur.</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un nombre de semaine par année de service selon la catégorie de poste et l'âge de la personne.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Plus souvent, c'est une somme versée en entier à la fin de l'emploi, mais selon le cas nous avons eu le maintien des paiements.</p> <p>11. À 90 % du temps non.</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>26 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'un congédiement. Nous suivons les normes du travail.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Arts, spectacles et loisirs</p>
	<p>27 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque nous mettons fin à l'emploi d'un salarié et que nous ne désirons plus sa présence sur les lieux de travail (préavis travaillé).</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. Nous suivons les règles de la Commission des normes du travail.</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun avantage n'est maintenu pendant la durée de la période d'indemnité.</p> <p>13. Construction (23)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>28 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors de réorganisation</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Professionnels</p> <p>5. Trois à quatre semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services immobiliers, location et bail (53)</p>
	<p>29 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Licenciement (abolition de poste)</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Maximum 1 an de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - bureau avocats (54a)</p>
	<p>30 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Mauvaise gestion d'un dossier et congédiement. Lors de licenciements.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>31 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Nous suivons la loi des normes du travail, donc après trois mois de service.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Construction (23)</p>
	<p>32 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Départ involontaire d'un employé ou d'un gestionnaire (licenciement ou congédiement sans cause juste et suffisante)</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Selon les préférences de l'employé</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>
	<p>33 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. En cas de fermeture d'entreprise, de vente ou d'abolition de poste.</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>34 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Décision de l'employeur de terminer l'emploi.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Cas par cas, nous suivons le minimum légal et offrons plus selon le cas et la situation de l'employé.</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé le contexte de départ La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - autres services (54b)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>35 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Congédiement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>36 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Dans le cas d'une fermeture de poste</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Jusqu'à concurrence de 6 mois de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Bien que la politique existe, elle n'a encore jamais été utilisée. C'est à l'épreuve qu'on verra ce qui accompagne le versement d'indemnités de départ.</p> <p>13. Autres services - associations (81a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>37 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'une restructuration ou lors d'un conflit</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>38 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Si un emploi est aboli ou un employé est invité à se chercher un emploi dans une autre entreprise, une allocation de recherche d'emploi lui sera versée.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 9 mois de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Les assurances sont limitées habituellement à 30 jours après le départ. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>39 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Tout dépend de la circonstance du départ.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - autres services (54b)</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>40 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'une mise à pied pour manque de travail</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>
<p>101 à 500 employés (84 répondants)</p>		
	<p>41 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Licenciement collectif, cessation d'emploi.</p> <p>4. Personnel spécialisé, métier</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>42 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'un congédiement et licenciement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Nous respectons les normes du travail, mais également les lois du Civil. De ce fait, nous additionnons les semaines du civil à celles des normes.</p> <p>9. Non</p> <p>10. Cela est du cas par cas. Dans les situations où le préavis est de plusieurs semaines (ex. 20 semaines), nous le payons sur plusieurs paies.</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>43 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Abolition de poste Départ après entente dans un intérêt mutuel</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Évalué au cas par cas</p> <p>13. Services professionnels - bureau avocats (54a)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>44 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans les cas qui pourraient être litigieux, moyennant la signature d'une quittance.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Soit un versement ou plusieurs versements, au choix de l'employé.</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>45 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Terminaison après une année de service</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi L'âge de l'employé Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Commerce de gros autres (41)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>46 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Lors d'un congédiement, ou lorsqu'un employé nous quitte et le laissons partir plus tôt. Nous n'avons pas eu de mise à pied.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Je considère l'indemnité de départ comme le préavis de fin d'emploi. Donc, nous fonctionnons selon les normes.</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucune de ses réponses.</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>47 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque nous voulons régler un départ d'un employé dont nous ne sommes pas satisfaits.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Non</p> <p>13. Services professionnels - bureau avocats (54a)</p>
	<p>48 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Lorsque l'employé est remercié ou que son poste est aboli</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>49 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Abolition de poste; terminaison pour incompétence.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
<p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>50 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque nous désirons faire des coupures de personnel.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Maximum 1 an de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Non</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>51 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Abolition de poste ou terminer un employé ne performant pas, mais le dossier n'est pas assez étoffé</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Selon le niveau hiérarchique, l'âge de l'employé, les probabilités de se replacer rapidement, on donne entre 3 semaines à 1 mois par année de service.</p> <p>6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 24 mois</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>52 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Entente de départ suite à une mise à pied ou congédiement 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Une semaine de salaire par année de service 6. L'âge de l'employé Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Parfois un parfois l'autre selon les cas. 11. Rien 13. Commerce de détail (44-45)
	<p>53 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Un cadre ou gestionnaire pour lequel nous mettons fin à son emploi. 4. Cadres et gestionnaires 5. Une semaine de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>54 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lors d'une fin d'emploi (licenciement, congédiement, mise à pied) 4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Une semaine de salaire par année de service 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Non 13. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Lors de licenciements 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. 2 jours de salaire par année de service, minimum 5 jours (CCT) 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Transport et entreposage (48-49) <hr/> <p>56 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Dans les cas de congédiement autre que pour faute grave, licenciement, mise à pied de plus de 6 mois. 4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Déterminé cas par cas, en fonction des années de service, de l'âge de l'employé, du type de poste, s'il a quitté un emploi pour intégrer son poste. Montant varie de 1 à 3 sem. par année de service. 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance S'il a quitté un poste pour accepter le nôtre et que la mise à pied survient après environ 1 an de son intégration. 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Commerce de gros autres (41) <hr/> <p>57 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lors de mise à pied ou de congédiement 4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Non 10. Toutes ces réponses 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>58 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Restructuration 4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Autres services - associations (81a)
	<p>59 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Abolition de poste 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
	<p>60 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Restructuration et entente de fin d'emploi 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>61 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. C'est au cas par cas. 4. Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>62 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lors d'une fin d'emploi afin d'éviter des conflits juridiques. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>63 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Rarement 4. Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Non 13. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 	<p>64 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Congédiement sans préavis travaillé d'un employé problématique 4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Aucun 13. Fabrication autres (31-33)
<ol style="list-style-type: none"> 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>65 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Dans tous les cas de départ lié à un congédiement 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Généralement environ 3 semaines par année de service. Tout dépend du poste occupé, de son ancienneté, de son âge, de sa facilité à se reclasser ailleurs, etc. 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>66 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lorsque nous mettons fin à un emploi (licenciement, titulaire ne correspond plus aux exigences du poste...). 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication haute technologie (31-33b)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>67 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Licenciements administratifs Ententes mutuelles 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. 2 semaines par année de service pour le personnel administratif 3 semaines par année de service pour le personnel professionnel 1 mois par année de service pour le personnel cadre Pour un maximum de 12 mois sauf exception... 6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Finance et assurances (52)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>68 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Mise à pied 4. Professionnels Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier 5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Non 13. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 	<p>69 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. À la retraite, abolition de poste 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Abolition de poste : 3 semaines par année de service Retraite : selon les années ancienneté, 500 \$ par tranche de 5 ans 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Non, aucun avantage maintenu 13. Services professionnels - bureau avocats (54a)
<ol style="list-style-type: none"> 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>70 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Dès que l'entreprise met fin à l'emploi du salarié. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Normes minimales de la LNT + nombre calculé en fonction de l'ancienneté, la facilité du travailleur à se trouver un emploi équivalent et son âge. 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Oui 8. 1 an de salaire en général, à moins d'exceptions. 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière Tous ces choix, dépendant des circonstances... 13. Services professionnels - autres services (54b)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>71 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration/abolition de poste, situation litigieuse reliée à l'emploi ou à la performance.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Préavis + indemnité de départ calculée avec un nombre de semaines donné par année de service. Le nombre de semaines varie selon le niveau hiérarchique de la personne. Bonification de l'offre de 4 semaines pour les gens de 50 ans et +.</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé Le niveau hiérarchique (réponse question précédente)</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Industrie de l'information et culturelle (51)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>72 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'abolition de poste.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Professionnels</p> <p>5. Une semaine pour les postes administratifs et deux semaines pour le personnel cadre.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun avantage, car le montant est versé en totalité au départ.</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>73 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Quand un employé est terminé sans cause justifiée ou si ce n'est pas certain s'il y a cause justifiée.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Transport et entreposage (48-49)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>74 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Congédiement Mise à pied Départ à la retraite par l'employeur 4. Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. L'âge de l'employé Le nombre d'années de service 7. Non 9. Oui 10. Selon entente avec l'employé 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Transport et entreposage (48-49)
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>75 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Dans le cas d'un licenciement 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Oui 8. 1 an de salaire 9. Oui 10. Série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>76 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Abolition de poste, mise à pied, terminaison administrative et retraite anticipée 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance poste occupé 7. Oui 8. Le maximum est 104 semaines (2 ans) 9. Oui 10. Somme versée en entier et/ou série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p>	<p>77 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Congédiement Fin d'emploi</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Hébergement et services de restauration (72)</p>
<p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>78 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors de fin d'emploi non volontaire et tenant compte de l'ancienneté de l'employé en plus de divers facteurs tels que l'âge, le type de travail, etc.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. La méthode de calcul est différente selon la catégorie d'emploi.</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>79 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Dans les cas d'abolition de poste, de réorganisation administrative ou de conflits entre gestionnaires et/ou membres de la direction</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service La nature de l'emploi</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Un an de salaire</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>80 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Les lignes directrices dans la présente politique sont appliquées en cas de résiliation d'emploi permanente aux employés permanents non syndiqués ayant terminé leur période d'essai. Le préavis et les indemnité de départ sont versées aux employés dont les services ne sont plus retenus en raison de:</p> <ul style="list-style-type: none"> abolition de poste restructuration fermeture de service réingénierie des processus d'affaires réorganisation fusion <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Préavis basé sur les années de service</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 mois ou plus; moins d'une année : 2 semaines 1 année ou plus; moins de 5 années : 2 semaines 5 années ou plus; moins de 10 années : 4 semaines 10 années ou plus : 8 semaines <p>* Le cadre législatif au Canada établit des normes minimales au niveau des semaines de préavis.</p> <p>Conditions de la séparation (indemnité de départ)</p> <p>Nous distinguons deux classes de postes pour évaluer le montant d'indemnité de départ, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> postes administratifs et professionnels de premier niveau : 2 sem. par année de service postes professionnels, chefs et directeurs : 3 sem. par année de service <p>2 semaines additionnelles pour un employé de 45 ans et plus, 4 semaines additionnelles pour un employé de 50 ans et plus</p> <p>Ajustements discrétionnaires (en sem.) dans des cas particuliers</p> <p>L'offre d'indemnité totale (préavis basé sur les années de service & l'indemnité de départ) ne doit pas dépasser le seuil de 52 semaines pour toutes les classes de postes.</p> <p>REER collectif</p> <p>7,5 % de l'indemnité forfaitaire de départ applicable à titre de contribution au REER de l'employé et 10 % pour les directeurs.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. L'offre d'indemnité totale (préavis basé sur les années de service & l'indemnité de départ) ne doit pas dépasser le seuil de 52 semaines pour toutes les classes de postes.</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Administrations publiques - fédérales (91)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>81 -</p> <p>1. OSBL</p> <p>2. Oui</p> <p>3. - Transaction - Retraite - Licenciement.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun</p> <p>13. Autres services - associations (81a)</p> <hr/> <p>82 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Abolition de poste</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Un (1) mois de salaire par année de service maximum six (6) mois</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Maximum 6 mois</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p> <hr/> <p>83 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration ou départ d'une personne cadre.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services d'enseignements/gestion (61)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>84 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Congédiement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>85 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Licenciement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 	<p>86 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. Lors de l'abolition du poste de l'employé et qu'il n'y a aucune possibilité de supplémentation. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Un mois de salaire par année de service 6. Le nombre d'années de service 7. Oui 8. Un maximum de 12 mois d'années de service, correspond au salaire annuel de l'employé. 9. Non 10. Si l'employé choisit d'être inscrit sur la liste de rappel, le versement se fait aux deux semaines (fréquence de paie), sinon le versement se fait en entier dans les jours qui suivent l'abolition du poste. 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)
<ol style="list-style-type: none"> 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>87 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lors d'un congédiement où la documentation est incomplète ou encore lors d'un congédiement administratif. 4. Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Commerce de détail (44-45)
	<p>88 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Lors d'abolition de poste avec aucune possibilité de relocaliser l'employé dans un rayon de 60 km avec les compétences de l'employé. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Une semaine de salaire par année de service 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>89 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque l'employeur met fin à l'emploi.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 1 an de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Industrie de l'information et culturelle (51)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>90 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Poste cadre et professionnels</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>91 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Cas par cas. Lors d'entente mutuelle de départ ou lors de congédiement de personnel de bureau et cadres.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Non.</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p style="text-align: center;">92 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Licenciement collectif, restructuration, acheter un départ 4. Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Plusieurs formules sont appliquées. Les facteurs de l'âge, ancienneté, possibilité de trouver rapidement un autre emploi, performance de l'individu durant sa carrière, jurisprudence, etc. sont tous considérés. Souvent ça donne un résultat d'environ une semaine par année de service. 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance Performance de l'individu durant sa carrière. 7. Non 9. Non 10. Série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière Bonus et commissions selon la date de la fin du lien d'emploi. 13. Fabrication autres (31-33)
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;">93 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Abolition de poste; fin d'emploi administrative; mise à pied pour manque de travail 4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>94 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Restructuration, congédiement, licenciement 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. Le nombre d'années de service La nature de l'emploi 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Cas par cas. Selon la situation, nous pouvons offrir des services de réaffectation/transition de carrière, mais ce n'est pas systématique. 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>95 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. - Licenciement - Congédiement (sauf pour actes criminels = fraudes, violences, insubordination) 4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Un mois de salaire par année de service 6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>96 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Fin d'emploi de personnel cadre 4. Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Aucun 13. Commerce de détail (44-45)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>97 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lors de l'abolition d'un poste ou pour remercier un employé pour ces nombreuses années de service. 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Nous n'accordons pas d'avantages; le lien d'emploi se termine à la date du dernier jour de travail. 13. Services professionnels - bureau avocats (54a)
	<p>98 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Quand nous mettons fin à l'emploi d'un employé pour restructuration, fermeture ou abolition de poste. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Le nombre d'années de service ainsi que la catégorie de poste. 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>99 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Restructuration, abolition de poste 4. Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Non 9. Non 10. La somme est versée en entier ou nous le faisons aux conditions de l'employé (une partie dans un REER et l'autre partie versé dans son compte). 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Services professionnels - autres services (54b)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>100 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans la majorité des situations de congédiements et de licenciements.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>101 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Réorganisation, retraite</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>102 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Abolition de poste et performance pas selon les attentes</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>103 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'un licenciement, dans le cadre d'une restructuration ou d'une abolition de poste.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Le nombre d'années de service La nature de l'emploi</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>104 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration, fin d'emploi, congédiement, à l'occasion de règlement de dossier CSST ou maladie dans le cas fin d'emploi</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Une à deux semaines par année de service, le niveau du poste et l'âge du candidat influenceront le nombre de semaines.</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>105 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Congédiement, licenciement 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Oui 9. Oui 10. Somme versée en entier en fin d'emploi. Pour les cadres : un ou l'autre, ou combinaison des 2 options au choix de l'employé(e) 11. Un service de réaffectation/transition de carrière Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Services professionnels - autres services (54b)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>106 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Licenciements, réorganisation et certains congédiements 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Oui 8. Maximum de 52 semaines de salaire 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication haute technologie (31-33b)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>107 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Mise à pied, congédiement, entente signée à l'embauche 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le niveau de gestion Lors d'une mise à pied, en règle générale, nous établissons environ 2 semaines/année de service pour un employé professionnel et 3 semaines/année de service pour un gestionnaire. C'est au cas par cas, mais en gros, c'est la base du calcul. 7. Non 9. Non 10. Dépendant des situations. La majorité du temps, nous ne faisons qu'un paiement, mais des fois, les versements sont établis sur quelques semaines/mois. 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière Encore dépendant du niveau de poste et des ententes prises. 13. Commerce de gros haute technologie (41b)
	<p>108 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Congédiements 4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. Le nombre d'années de service La nature de l'emploi 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>109 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors de mises à pied</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. En fonction du niveau de l'emploi, voici le canevas général : employé horaire : 1 semaine par année de service Professionnel : 2 semaines par année de service Directeur : 3 semaines par année de service Par contre, le cas par cas s'applique également et rarement nous allons dépasser 12 mois au total.</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Rarement nous dépassons 12 à 14 mois d'indemnité. Au-delà de ce montant, c'est vraiment du cas par cas (en fonction de la position hiérarchique de haut niveau, etc.).</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Commerce de gros autres (41)</p>
	<p>110 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. - Licenciement - Restructuration - Congédiement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>111 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Licenciement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>112 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Selon LNT et CCQ</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Construction (23)</p>
	<p>113 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Elle donne 2 semaines de préavis.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. Seuls les cadres et gestionnaires ont une clause dans leur contrat.</p> <p>7. Non</p> <p>8. Le montant est équivalent à 2 semaines de paie.</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Commerce de gros haute technologie (41b)</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>114 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Départs involontaires (varie selon l'ancienneté et l'âge) Aucune indemnité n'est versée si c'est pour cause. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Dépendamment de la catégorie d'emploi, le nombre de semaines par année de service va varier. 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Oui 8. 1 année 9. Oui 10. Série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>115 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Mise à pied, licenciement. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service Les conditions particulières d'exercice de l'emploi 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Transport et entreposage (48-49)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>116 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Mise à pied de cadres ou cas complexe de mise à pied (ex. restructuration)</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p> <hr/> <p>117 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'une restructuration ou congédiement.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>118 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Quand les normes du travail nous y obligent.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Non</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>119 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Coupure de poste, entente mutuelle (suite à performance), devoir d'accommodement 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. 2, 3 ou 4 semaines par année de service, selon le niveau d'emploi + des mois supplémentaire selon l'âge au delà de 45 ans. Dans le calcul salaire de base + avantages sociaux + moyenne boni des 3 dernières années + autre condition au prorata du nombre de semaines à payer. 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Finance et assurances (52)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>120 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Cas par cas 4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Professionnels 5. Cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 15 % de l'indemnité 13. Fabrication autres (31-33)
	<p>121 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lors d'une abolition de poste, lors d'une séparation à l'amiable pour des raisons administratives ou de rendement. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Trois semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Commerce de détail (44-45)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>122 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque le poste est aboli ou lorsque l'employé ayant une importante ancienneté est congédié.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La raison du congédiement</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Nous offrons les deux choix à l'employé.</p> <p>11. Aucun avantage</p> <p>13. Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>123 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. <i>Map</i> de la part de l'employeur</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>124 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Si nous éliminons un poste ou nous désirons qu'un employé quitte sans dossier monté.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis</p> <p>6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Cela dépend de ce qui a été négocié, les deux peuvent être offerts.</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. Secteur d'activité	501 à 1000 employés (20 répondants)	125 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. À la retraite ou si le poste est aboli. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Une année de salaire après 10 ans de service 6. Le salaire Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Oui 8. Le salaire annuel au moment du départ 9. Non 10. Série de versements réguliers 11. Rien 13. Services d'enseignements/professeur (61a)
	126 - <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Lors de licenciement (rupture du lien d'emploi par l'employeur). Aucune indemnité pour départ volontaire de l'employé ou de congédiement. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. De 2 à 4 semaines par année de service dépendant du niveau du poste dans l'entreprise. 6. Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Oui 8. Maximum de 20 à 40 semaines de salaire dépendant du niveau de l'emploi dans l'organisation. 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Aucun 13. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21) 	

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>127 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. En cas de restructuration, mise à pied ou abolition de poste 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Personnel administratif : 2 semaines par année de service. Professionnels et gestionnaires : 3 semaines par année de service. Direction : 3-4 semaines par année de service. Semaines discrétionnaires en raison d'âge : + 2 semaines (41 à 45 ans) + 3 semaines (46-50 ans) + 4 semaines (51 ans et plus) 6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>128 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. La plupart des cas concerne des congédiements. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. La plupart du temps, nous y allons avec 2 semaines par année de service. Pour les postes de cadre de haut niveau, nous pouvons aller à 3 semaines par année de service. 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière parfois 13. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>129 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Congédiement d'un employé pour discipline ou mauvais rendement si pas de dossier et coupure de poste. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Oui 8. Maximum de 18 mois du salaire. 9. Oui 10. Des fois, l'indemnité est versée en entier à la fin de l'emploi et, des fois, elle est versée en une série de versements réguliers. 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>130 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Lorsque nous n'avons plus besoin de ses services 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Oui 8. Max. 52 semaines 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Fabrication autres (31-33)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>131 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Entre 12 et 18 mois de salaire continu</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>132 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Congédiement des employés possédant plus de deux années d'ancienneté.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. En général, selon le poste détenu, de 1 semaine à 1 mois de salaire par année de service.</p> <p>6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Construction (23)</p>
	<p>133 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Réduction d'effectifs</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 1 an</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>134 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Dans le cas où la loi l'exige. 4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Montant correspondant au salaire que l'employé aurait reçu durant la période de préavis 6. Selon la Loi des normes du travail 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Aucune 13. Administrations publiques - provinciales (91a)
	<p>135 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. En cas de congédiement. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance La raison de la fin d'emploi 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Cas par cas 13. Arts, spectacles et loisirs
	<p>136 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Oui 3. Une politique écrite pour le directeur des études et le directeur général à la fin de leur mandat (poste électif maximum 5 ans) ou à la fin du renouvellement. Et lors des achats précipités de départs en cas de contentieux. 4. Cadres et gestionnaires 5. 1 mois de salaire par année de mandat minimum 4 mois et maximum 12 mois 6. Le nombre d'années de service 7. Oui 8. 12 mois de salaire 9. Non 10. 4 premiers mois au départ et versement mensuel à partir du cinquième et suivant si le montant est supérieur à 5 mois. 11. Non 13. Services d'enseignements/gestion (61)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>137 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Licenciement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Personnel administratif : 1 sem./année de service Professionnels + spécialisés : 2 sem./année de service Cadres et gestionnaires : 3 sem./année de service Exécutif : 4 sem./année de service + 2 sem. pour 45 ans et plus; + 3 semaines 50 ans et plus</p> <p>6. L'âge de l'employé La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 12 mois de salaire</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>138 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors d'abolition d'un poste, licenciement pour raisons économiques</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi L'âge de l'employé Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>139 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans le cas d'abolition de poste</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La couverture des avantages sociaux s'arrête à la dernière journée travaillée.</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>140 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Abolition de poste, réorganisation, entente négociée, congédiement.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Soutien et professionnel : 2 semaines/année de service complète; max. 52 semaines Cadre intermédiaire : 3 semaines/année de service complète; max. 52 semaines Cadre supérieur : 4 semaines/année de service complète; max. 52 semaines</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 52 semaines</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Ça dépend de la raison de terminaison</p> <p>13. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>141 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Prévu dans le cahier de conditions des cadres et dans les contrats de travail des directeurs de service et certains cadres intermédiaires.</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Cadres permanents jusqu'à l'équivalent de 12 mois, soit un mois par année de service jusqu'au maximum de 12 mois. Pour les contrats de travail, cela varie entre 6 à 12 mois selon le cas.</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Voir question 4 et 5</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier, possibilité de déposer dans un REER</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière Selon ce qui est inscrit dans le contrat de travail.</p> <p>13. Administrations publiques - municipales (91b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>142 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Fin d'emploi pour le personnel non syndiqué 4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Oui 8. Maximum 12 mois 9. Non 10. Série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication haute technologie (31-33b)
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>143 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Toute terminaison d'emploi qui n'est pas un départ volontaire ou un congédiement pour cause (ex. ne répond pas aux attentes, abolition de poste) 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance 7. Oui 8. Selon jurisprudence et avis légal, maximum 24 mois. 9. Oui 10. Une ou l'autre option. Série de versements réguliers pour les indemnités de longue durée. 11. Aucun avantage conservé. 13. Construction (23)

Questions	Répondants	
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>144 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Fin d'emploi causée par une restructuration</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 12 mois de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Possibilité des deux, soit en versements réguliers ou un paiement unique au choix de la personne.</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
	<p>1001 à 5000 employés (15 répondants)</p>	
	<p>145 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lorsque son poste est aboli ou lorsque l'employé ne rencontre plus les exigences de la tâche.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Un mélange des deux. Salaire maintenu pour une période et paiement d'un montant forfaitaire.</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services professionnels - bureau avocats (54a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>146 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Employés avec plus de 2 ans de service</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Le nombre de semaines par année de service diffère selon le type d'emploi.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Employés horaires : 1 semaine par année de service Employés salariés et gestion 1^{er} niveau : 2 semaines par année de service Professionnels et gestionnaires de 2-3^e niveaux : 3 semaines par année de service Gestionnaires de haut niveau, chef de service, exécutif 4 semaines par année de service</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>
	<p>147 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors de licenciements et de congédiements</p> <p>4. Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Au choix de l'employé</p> <p>11. Au cas par cas</p> <p>13. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>148 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Non</p> <p>3. Départ souhaité par l'employeur; renonciation du salarié à ses droits de sécurité d'emploi.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. Le nombre d'années de service La nature de l'emploi</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Les 2 options ci-haut, selon le cas</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p> <hr/> <p>149 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. La compagnie décide de mettre fin à l'emploi peu importe la raison.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Industrie de l'information et culturelle (51)</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p>	<p>150 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Congédiement administratif, congédiement disciplinaire, abolition de poste/restructuration</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. 2 semaines/année de service pour le personnel admin./soutien/professionnels 3 semaines/année de service pour les cadres et gestionnaires</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 1 an de salaire</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>151 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Règlement de départ à l'amiable lorsqu'un employé ne rencontre pas les attentes.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>152 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Abolition de poste suite à un changement organisationnel</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 26 semaines pour employé de soutien administratif 39 semaine pour un employé de type professionnel ou gestionnaire 52 semaines pour cadre supérieur Dans chacun des cas, ceci inclut le préavis légal.</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>153 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. En tout temps, sauf pour cause (vol, fraude)</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance Si restructuration, nous sommes plus généreux.</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Série de versements ou un % de l'indemnité offerte payée à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière Selon le niveau de poste</p> <p>13. Finance et assurances (52)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>154 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Licenciement, congédiement pour cause juste et suffisante et abolition de poste</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>155 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Coupures de postes, respect des normes légales dans chaque province</p> <p>4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Un mois de salaire par année de service</p> <p>6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 104 semaines de salaire</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Commerce de gros pharmaceutique (41a)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>156 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Selon le niveau hiérarchique</p> <p>6. L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun avantage</p> <p>13. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>157 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Congédiement Mise à pied</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 	<p>158 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Manque de travail définitif, non conforme aux exigences au poste, toutes les circonstances lorsque c'est l'employeur qui met fin à l'emploi l'employé, à l'exception d'un congédiement. 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Nous respectons la Loi sur les normes du travail, et dans certains cas nous bonifions l'indemnité. 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service La difficulté de trouver un poste d'égale importance L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Pour certains cas, nous prolongeons le programme d'aide aux employés, un service de réaffectation. 13. Services professionnels - services conseils (54)
<p>Secteur d'activité</p>	<p>159 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Lors de l'abolition de poste suite à une restructuration. 4. Cadres et gestionnaires 5. Un mois par année de service, maximum 18 mois. 6. Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Oui 8. Maximum de 18 mois de salaire. 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Administrations publiques - municipales (91b)
5001 employés et plus (21 répondants)		
	<p>160 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Dans les cas de licenciement 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. 3 semaines de salaire par année de service 6. Le nombre d'années de service 7. Oui 8. Le maximum de l'indemnité est de 78 semaines de salaire. 9. Oui 10. Nous offrons la possibilité de recevoir l'indemnité sous forme de maintien de salaire ou sous forme de montant forfaitaire. 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Finance et assurances (52)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>161 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Lorsque le départ est initié par l'entreprise.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service, maximum 13 semaines pour les employés. Cas par cas pour gestionnaires et cadres supérieurs.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Non, les avantages cessent lors de la dernière journée d'emploi.</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p>162 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Lors de restructuration</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Soit par un montant forfaitaire, dépôt dans un REER si l'employé peut démontrer qu'il a la possibilité de le faire en soumettant une copie de l'avis de cotisation fédérale, par versements réguliers si l'employé est proche de l'âge de la retraite.</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services professionnels - autres services (54b)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>163 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme public 2. Non 3. Restructuration, abolition de poste 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Oui 8. 52 semaines 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Commerce de gros autres (41) <hr/> <p>164 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Fermeture d'usine et élimination de postes 4. Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels 5. Cela prend en compte le salaire, les années de service et l'âge. 6. L'âge de l'employé Le nombre d'années de service 7. Oui 8. Maximum 2 ans de salaire en indemnité 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Fabrication autres (31-33) <hr/> <p>165 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Dans le cas de rationalisation ou de fin d'emploi en lien avec la performance 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas (généralement 4 semaines par année de service) 6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé Situation personnelle / familiale de l'employé peut avoir un impact. 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Services professionnels - services conseils (54)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>166 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Licenciement économique , programme de départ volontaire</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un pourcentage fixe du salaire de l'employé</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Série de versements réguliers</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>167 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Lors de restructuration : départ volontaire ou non volontaire Lors de réduction de la masse salariale : départ volontaire</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Personnel spécialisé, métier Professionnels</p> <p>5. Selon le niveau hiérarchique; entre 2 et 4 semaines de travail par année d'ancienneté; maximum entre 12 et 18 mois</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Maximum de 12 ou 18 mois de salaire selon le type de poste</p> <p>9. Non</p> <p>10. En continuité salariale pour 3 mois; l'employé peut tenter de se redéployer durant cette période. Et montant restant en un seul versement, s'il y a lieu.</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Sans objet</p>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ? 3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé? 4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ? 6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. 7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ? 8. Quel est ce montant? 9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis? 10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ? 	<p>168 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Abolition de poste pour raisons économiques 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Cadres et gestionnaires Professionnels 5. 1 semaine de salaire par année de service pour les postes de soutien et technique 2 semaines de salaire par année de service pour les professionnels 6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé 7. Non 9. Non 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) 13. Services professionnels - services conseils (54)
<ol style="list-style-type: none"> 11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise. <p>Secteur d'activité</p>	<p>169 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisme parapublic 2. Oui 3. Entente de séparation 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un mois de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service 7. Oui 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière 13. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>170 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans tous les cas de terminaison involontaire.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un nombre de semaines par année de service et ce nombre varie selon le niveau hiérarchique.</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le contexte et la raison de la terminaison</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>171 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans le cas d'un congédiement</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La difficulté de trouver un poste d'égale importance Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Aucun avantage</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>172 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Réorganisation, abolition de poste, entente particulière.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Selon le niveau du poste, varie de 2, 3 ou 4 semaines par année de service.</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 78 semaines</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>173 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Dans les cas de départ involontaire, i. e. surplus d'employés, coupures de postes, réorganisation</p> <p>4. Professionnels Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Cela varie en fonction du poste de la personne. 2 sem./an pour personnel admin. et cadres inférieurs; 3 sem./an pour cadres intermédiaires; 4 sem./an pour cadres supérieurs. Un montant au cas par cas est considéré pour les exécutifs.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Pas de montant fixe, mais une période fixe. Maximum 18 mois de salaires pour les cadres et 12 mois pour le personnel admin.</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Dans certains cas, un service de transition de carrière est offert.</p> <p>13. Services publics (22)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>174 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Restructuration</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service Les conditions particulières d'exercice de l'emploi</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p> <p>13. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>
	<p>175 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Dans un cas de congédiement non géré ou de restructuration ou d'abolition de poste</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p>	<p>176 -</p>	<p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>3. Si elle souhaite le départ d'un individu, mais que le dossier n'est pas suffisamment étoffé pour justifier le congédiement. Sinon, ce peut être lorsque l'image de l'organisation pourrait être compromise si on allait devant un tribunal ou un arbitre.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Cela peut varier en fonction du contexte et du poste.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé la visibilité de la personne dans la société</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Dépendant du contexte</p> <p>13. Services d'enseignements/professeur (61a)</p>
<p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>177 -</p>	<p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Mise à pied</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Une semaine de salaire par année de service</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p> <p>13. Fabrication autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>178 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Dans le cas de restructuration.</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Dans le cas du personnel cadre : soit le minimum requis par la loi sur les normes du travail OU si moins d'un an de service - 2 semaines au total si plus d'un an de service - 2 sem. par année complètes de service. Le plus élevé des deux options est remis.</p> <p>Pour le personnel non cadre: le minimum requis par la loi sur les normes du travail OU si moins de un an de service - 1 semaine au total si entre 1 et 4 ans - 1 semaine par année complète de service si entre 5 et 9 ans - 1,5 semaine par année complète de service si + de 10 ans - 2 semaine par année complète de service Encore une fois, il s'agit du plus élevé des deux.</p> <p>6. En plus des années de service, est-ce un membre du personnel cadre ou non. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Il ne s'agit pas d'un montant mais d'un nombre de semaines. Le maximum est de 78 semaines de salaire.</p> <p>9. Non</p> <p>10. L'équivalent du préavis requis par la loi est versé en série de versements et la balance est versée en entier à la fin de l'emploi.</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière Seulement durant la période du préavis requis par la loi et non durant la totalité de la période d'indemnité.</p> <p>13. Commerce de détail (44-45)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>179 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Raison économique et ou réorganisation</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. .50, .75 ou 1 mois par année de service selon le niveau de poste, avec des maximums de 12, 18 ou 24 mois selon les niveau de postes et un facteur additionnel de 2, 3 ou 4 mois en raison d'âge. Calcul est fait selon salaire de base plus boni cible. Avantages sociaux peuvent être maintenus pour le maximum de la durée de package ou 12 mois grand maximum, mais l'employé doit payer ses primes.</p> <p>6. Le nombre d'années de service L'âge de l'employé Niveau de poste</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 12, 18 ou 24 mois</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière On arrête le ICT et ILT et l'employé doit payer sa partie des primes.</p> <p>13. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>
	<p>180 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. - Fin d'emploi de cadres. - Cas particulier ou exceptionnel de fin d'emploi.</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. - Montant que l'employé aurait reçu durant la période de préavis. - Une semaine de salaire par année de service dans certains cas. - Analyse au cas par cas de la situation : difficulté à trouver un emploi ailleurs en fonction du domaine d'activité, du type de poste occupé, de la ville de résidence et de l'âge de l'employé.</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance La région dans laquelle réside l'employé.</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Normalement aucun. Dans certains cas, assurance maladie.</p> <p>13. Services professionnels - services conseils (54)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Pas de réponse (12 répondants)</p> <hr/> <p>181 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Presque tous les départs 4. Cadres et gestionnaires Professionnels 5. Deux semaines de salaire par année de service 6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi 7. Non 9. Oui 10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi 11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière <hr/> <p>182 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas <hr/> <p>183 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Non 3. Lorsque l'entreprise met un terme à l'emploi sans que l'employé ait commis une faute grave 4. Cadres et gestionnaires 5. Un montant déterminé au cas par cas 6. Le nombre d'années de service 7. Non 9. Oui 10. Série de versements réguliers 11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) <hr/> <p>184 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise privée 2. Oui 3. Départ involontaire pour abolition de poste 4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 5. Tout dépend du niveau de l'employé (non cadres syndiqués, non cadres non syndiqués, cadres à des niveaux hiérarchiques différents).

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p>	<p>185 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Manque de travail- employé excédentaire</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Employé non cadre = 2 sem./par année d'ancienneté (max. 12 mois). Employé cadre de 1er et 2e niveaux = 3 sem./par année d'ancienneté (max. 18 mois) Employé cadre 3e niveau = 1 mois/année d'ancienneté (max. 18 mois)</p> <p>6. Le nombre d'années de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Voir réponse 5</p> <p>9. Non</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Un service de réaffectation/transition de carrière Une partie des avantages sociaux pendant les 3 premiers mois.</p>
<p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>186 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. non</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier</p> <p>5. Deux semaines de salaire par année de service</p>
	<p>187 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>3. Congédiement sans avoir un dossier, réorganisation</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Cadres et gestionnaires Professionnels</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p>
	<p>188 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Licenciement</p> <p>4. Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Un montant déterminé au cas par cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. La totalité des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.)</p>

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>189 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Entreprise privée Oui Abolition de poste, restructuration - changement de rôle et responsabilité qui ne convient plus à l'employé Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires Politique basée sur le niveau hiérarchique qui équivaut à un nombre de semaines par année service qui varie selon le niveau (entre 2, 3 et 4 semaines), il y a un minimum pour chaque niveau et un maximum avec un ajout pour les employés de plus de 55 ans pouvant aller jusqu'à 3 mois. La difficulté de trouver un poste d'égale importance Le nombre d'années de service L'âge de l'employé Oui Variable avec le niveau : Personnel de soutien : 12 mois Professionnel et cadre intermédiaire : 15 mois Cadre supérieur : 18 mois Oui Somme versée en entier à la fin de l'emploi Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière
	<p>190 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Entreprise privée Oui Lors de mise à pied Cadres et gestionnaires Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Selon la CNT : 3 mois à un an : 1 semaine 1 an à 5 ans : 2 semaines 5 ans à 10 ans : 4 semaines 10 ans et plus : 8 semaines
	<p>191 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Entreprise privée Oui Programme de réduction de personnel Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires 1,5 mois par année service

Questions	Répondants	
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite portant sur l'indemnité de départ?</p> <p>3. Dans quelle(s) situation(s) votre entreprise accorde-t-elle une indemnité de départ à un employé?</p> <p>4. Dans votre entreprise, à quelles catégories de postes l'indemnité de départ s'applique-t-elle? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>5. Quelle méthode est utilisée pour calculer le montant de l'indemnité de départ?</p> <p>6. Quels sont les facteurs considérés par votre entreprise dans le calcul de l'indemnité de départ? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>7. Votre entreprise a-t-elle déterminé un montant ou une règle dictant le maximum alloué dans le cas d'une indemnité de départ?</p> <p>8. Quel est ce montant?</p> <p>9. Le calcul du montant de l'indemnité de départ inclut-il les avantages sociaux, les bénéfices, les commissions ainsi que les bonis que l'employé aurait reçus s'il avait effectivement travaillé pendant la période de préavis?</p> <p>10. Comment effectuez-vous le paiement de l'indemnité de départ?</p> <p>11. Votre entreprise accorde-t-elle des avantages pendant la durée de la période d'indemnité? Sélectionnez l'ensemble des réponses qui correspondent à la situation de votre entreprise.</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>192 -</p>	<p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Lors d'activités de restructuration</p> <p>4. Personnel administratif et de soutien Personnel spécialisé, métier Professionnels Cadres et gestionnaires</p> <p>5. Environ 3 sem. par année de service selon le cas</p> <p>6. La nature de l'emploi Les conditions particulières d'exercice de l'emploi Le nombre d'années de service L'âge de l'employé La difficulté de trouver un poste d'égale importance</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Somme versée en entier à la fin de l'emploi</p> <p>11. Une partie des avantages sociaux (assurance maladie, assurance dentaire, etc.) Un service de réaffectation/transition de carrière</p>